

l'humanité rouge

Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

XXIII^e CONGRES DU PCF

Premières réflexions (6)

Jacques Jurquet

Voir en page 4

Mobiliser contre la politique raciste du pouvoir

L'ASSEMBLÉE nationale vote mardi le nouveau projet de loi gouvernementale sur l'immigration. Nous avons, à plusieurs reprises, examiné dans notre journal les grandes lignes de ce projet. S'il était adopté, pratiquement tous les acquis des travailleurs immigrés seraient liquidés. C'est le cas, en particulier, de la liberté de choisir la date de son retour. Désormais, l'expulsion pèse sur la tête de tout immigré. Le pouvoir veut adapter la « main-d'œuvre » immigrée aux exigences de l'économie mais surtout se débarrasser et mettre au pas ces travailleurs qui défendent leurs droits.

Les capitalistes, aujourd'hui, veulent faire des immigrés une « main-d'œuvre » à bon marché, rentable, mobile et docile, une main-d'œuvre qui serait la source d'une importante plus-value, qui serait un moyen de faire pression sur les salaires de toute la classe ouvrière.

L'attaque de grande envergure que constitue le projet du pouvoir ne vise pas seulement les immigrés mais l'ensemble de la classe ouvrière. En défendant les droits fondamentaux des travailleurs immigrés, nous défendons les droits de tous les ouvriers. Si aujourd'hui, ils sont expulsés pour fait de grève, le temps n'est pas loin où les ouvriers français seront aussi atteints dans ce droit. Si aujourd'hui, nous permettons que les ouvriers immigrés soient une main-d'œuvre à bon marché, nous nous préparons à brève échéance le même sort. La bourgeoisie sait en effet faire jouer les différences de nationalité pour faire passer ses plans mais fondamentalement, ces derniers s'en prennent à l'ensemble des ouvriers.

Une des tâches essentielles dans les mois à venir est de faire échouer cette politique raciste. Pour cela, dans nos organisations syndicales, il faut poser concrètement ce problème. Il faut unir les ouvriers français et immigrés. Il faut informer les travailleurs français sur ce que prépare le pouvoir contre les immigrés et sur les conséquences qui s'ensuivront pour tous les ouvriers. Il faut déboucher sur des actions. Nous soutenons toutes les organisations qui œuvreront dans le sens de la mobilisation et de la lutte contre les projets du pouvoir. Déjà le MRAP et SOS Refoulement organisent à Paris une manifestation ce mardi 29 mai, à 18 h 30, place du Palais Bourbon, devant l'Assemblée nationale. Soutenir toute action (en commençant par des motions, pétitions, etc...) l'impulser dans nos sections syndicales en premier lieu, voilà une bataille de première importance que nous devons mener à bien.

Henri MAZERAU

Barre avoue 1 % de hausse des prix

En fait, c'est au-dessous de la vérité, chaque travailleur le constate en payant loyer, transport, nourriture

En 5 ans, 61,78 % de hausse des prix alimentaires

Voir page 3



MESURES ANTI-IMMIGRES

- Communiqué de l'Association France-Algérie
- Soutien aux résidents des foyers SONACOTRA

Voir page 3

Mardi 29 mai, manifestation à l'appel du MRAP et de SOS-refoulement à 18 h 30 place du Palais Bourbon

Une militante torturée par des fascistes à Caen

ELLE a 30 ans, elle s'appelle Annick Chapelier, elle travaillait au Centre hospitalier universitaire de Caen jusqu'en septembre, avant d'être au chômage, elle est militante syndicale CFDT et membre de l'OCT. Vendredi soir, alors qu'elle descendait de l'autobus la ramenant chez elle, à la périphérie de Caen, elle a été enlevée par quatre individus, qui l'ont emmenée à l'écart dans des bois pour se livrer à d'abominables tortures sur elle, tout en l'insultant basement. Ils lui ont tailladé le buste, le ventre à coups de

rasoirs puis l'ont abandonnée, ensanglantée près de Ouistreham, sur la côte normande.

C'est à l'hôpital que les médecins découvriront les résultats de ce traitement barbare. Une croix gammée et un faisceau dessinés, le ventre tailladé. Heureusement, ses jours ne sont pas en danger. Ces agissements barbares sont intolérables. Une riposte s'impose. Un collectif a été créé à l'initiative des syndicats et des organisations politiques de gauche. Il tiendra une conférence de presse mardi.

Léon CLADEL

Voir en page 8
RENNES

« Les communaux ne sont pas des pigeons »

Le dernier article de notre série : Mairie de Rennes : 2 ans de gauche

SOUSCRIPTION

40 millions pour fin juin

VITROLLES (BOUCHES-DU-RHONE)

Savoir utiliser le quotidien

AVOIR un quotidien c'est bien, s'en servir, c'est mieux. A l'aide de cette petite histoire qui nous est arrivée à Vitrolles suite à l'article sur la maison de retraite « La Perdrière », nous voyons mieux que nous sommes souvent encore loin d'une bonne utilisation de notre quotidien.

Au départ, nous avons fait cet article, parce qu'il fallait le faire, on nous répétait sans cesse : « Il faut envoyer des articles au journal ». Alors on s'est dit : « Ça peut pas faire de mal ».

Un camarade travaillant dans cette maison de retraite, il fallait dénoncer le scandale que constituait les déplorables conditions de vie des retraités et la répression qui frappait le personnel. Nous n'étions pas du tout convaincu qu'un article dans l'Humanité rouge soit le moyen le plus efficace, vu, jusqu'à ce jour, l'impact du quotidien à Vitrolles.

Personne n'avait encore osé dénoncer ce scandale, pas plus la municipalité de gauche que la Marseillaise (journal local du PCF) dont la correspondante locale s'était vue censurer ses articles sur la Perdrière, la Marseillaise ayant peur de se retrouver avec un procès sur le dos. Il fallait donc faire quelque chose. Nous comptions bien sûr diffuser au maximum le journal au personnel et autour de nous, sans nous faire trop d'illusions sur la quantité que nous vendrions, aussi lorsque la cellule passa commande de cinquante exemplaires du quotidien cela nous paraissait déjà énorme.

Et pourtant, en deux jours, les cinquante numéros furent épuisés, nous n'en revenions pas... le quotidien se vendait comme des petits pains. On se frottait les yeux, nous ne rêvions pas, il fallait se rendre à l'évidence, ce petit miracle devait pouvoir s'expliquer. Aussi, confiants, nous recommandions aussitôt cinquante exemplaires supplémentaires qui subirent le même sort !

Les travailleurs venaient nous réclamer le journal des militants du PCF même venaient en chercher une dizaine pour le vendre autour d'eux. Sur le marché, les gens s'arrêtaient pour nous féliciter en disant : « Enfin un journal qui ose dénoncer ce scandale ».

Nous avions tapé juste. Sans le savoir, nous avions répondu à l'attente des travailleurs, de la population locale. Notre journal devenait le leur. Et pendant quelques jours, on en causait dans les « chaumières » vitrolloises de ce journal qui avait osé dire ce qui se passait derrière les murs de la Perdrière. C'était la première fois que cela nous arrivait, voir des gens que nous ne connaissions pas, venir nous réclamer le quotidien, ça fait quelque chose, et malgré le Mistral, nous en avons chaud au cœur.

A travers cette initiative, le journal et le Parti ont gagné la confiance de nombreux travailleurs qui ignoraient jusqu'à notre existence. Voilà qui est encourageant. Et pourtant, qu'avons-nous fait de si extraordinaire ? Rien, ou plutôt nous avons simplement fait ce que les travailleurs attendent d'un journal qui se dit à leur service et que ne pouvaient faire les autres journaux.

A noter l'impact de notre campagne à propos de la Perdrière sur la direction de cette maison de retraite : des améliorations sensibles ont eu lieu dans la vie des pensionnaires et le fait qu'une association de défense des retraités ait pu se mettre en place avec les familles.

A travers cette histoire vraie, nous voyons que le quotidien peut être une arme d'une grande efficacité pour les travailleurs et pour le Parti. A nous de savoir l'utiliser comme il se doit, à nous de gagner la bataille pour le faire vivre. Envoyer de l'argent est indispensable, mais en faire le quotidien des travailleurs, c'est tout autant et c'est possible.

La cellule de Vitrolles du PCML

Le prince Sihanouk en visite en Corée

Pas de conciliation avec l'occupant vietnamien

Sur invitation du président coréen, Kim Il Sung, le prince Sihanouk et son épouse sont actuellement en visite en République populaire démocratique de Corée.

Cette invitation est, bien sûr, une nouvelle preuve du soutien de la Corée du Nord pour un Cambodge indépendant, libéré des forces d'occupation vietnamiennes. C'est aussi un encouragement à l'adresse du Prince Sihanouk pour qu'il poursuive son combat de patriote combodgien.

VOICI des extraits du discours du président Kim Il Sung* en l'honneur du prince Sihanouk :

(...) « Je suis très heureux de vous voir, Samdech Norodom Sihanouk, Ami intime, qui n'avez pas oublié notre vieille amitié, vous rendre aujourd'hui dans notre pays et je vous souhaite la bienvenue de tout cœur, à vous tous qui êtes nos invités les plus distingués. (...)

C'est en suivant la main dans la main, la même voie de la lutte anti-impérialiste pour l'indépendance que nous avons établi nos relations familiales indestructibles. (...)

De bonne heure, le Gouvernement royal du Cam-

bodge a été le premier pays asiatique nouvellement indépendant à reconnaître la République populaire démocratique de Corée comme l'unique Etat légitime en Corée, au mépris des fortes pressions intérieures et extérieures et à établir des relations diplomatiques avec elle, ce qui a démontré sans équivoque la vaillance et la fermeté de Samdech Norodom Sihanouk, éminent homme politique.

Nous nous souvenons toujours et nous restons reconnaissants des encouragements énergiques que vous avez donnés à notre peuple dans sa lutte pour la construction socialiste et des nombreuses démarches que vous avez faites dans l'arène internationale en faveur de la juste cause de

notre peuple pour la réunification indépendante et pacifique de sa patrie.

Samdech Norodom Sihanouk a joué du respect et de la confiance du peuple du Kampuchea et des peuples du monde épris de paix en tant que véritable patriote du Kampuchea.

Animé d'un grand amour de la patrie et du peuple, vous avez lutté avec abnégation contre l'impérialisme, pour le maintien de la paix et des principes du non-alignement, pour l'indépendance et la souveraineté du pays ainsi que pour l'intégrité territoriale et la prospérité nationale.

Aujourd'hui le peuple du Kampuchea traverse de rudes épreuves et endure de grands malheurs.

Mais il aura à coup sûr un avenir radieux dans l'indépendance et la libération.

Nous sommes convaincus que Samdech Norodom Sihanouk déploiera à l'avenir des activités plus dynamiques pour la cause sacrée de sa patrie et de son peuple. (...)

Aujourd'hui, alors qu'une lutte âpre oppose dans le monde les forces indépendantes et les for-

ces dominationnistes, nous considérons comme notre devoir sacré et notre obligation inmanquables de soutenir tous les peuples opprimés du monde qui défendent leur souveraineté. » (...)

SIHANOUK CONTRE L'INVASION VIETNAMIENNE

Quelques jours plus tard, en présence de l'ambassadeur de Chine en Corée, le prince Sihanouk remerciait la Chine de son soutien et déclarait : « Les Soviétiques ont dit que Sihanouk ne pourrait jamais retourner au Kampuchea. Ma réponse est que j'y reviendrai un jour et cela n'exige pas leur autorisation (...) Je n'accepterai jamais que le Kampuchea soit occupé par le Vietnam. Je lutterai tant que j'aurai encore un souffle ».

* Le 26 mai, Kim Il Sung a prononcé un autre discours en l'honneur de Deng Yingchao, vice-présidente de l'Assemblée chinoise, en visite en Corée.

L'attentat de Madrid

Une dangereuse provocation



La cafeteria « California », rendez-vous des néo-fascistes de « Fuerza Nueva » après l'explosion. Les forces d'extrême-droite espagnoles profitent de cette occasion pour réclamer le retour au pouvoir de l'armée

QUI profite le crime ? C'est ce que l'on peut légitimement se demander après l'attentat qui a fait dix morts samedi dernier à Madrid. Cela s'est passé à la cafeteria « California », lieu traditionnel de rendez-vous des néo-fascistes de « Fuerza Nueva ». La veille déjà, un général et ses deux aides de camp avaient été tués en

plein Madrid. Cet acte devait être revendiqué par le mouvement terroriste basque ETA.

Pour l'explosion de samedi, la situation est beaucoup moins claire. Personne ne l'a revendiquée. Elle n'est d'ailleurs pas du style des attentats basques traditionnels qui visent plutôt des individus. Qui alors ? Il faut noter que les obsèques du général Hortiguela ont

été une nouvelle occasion pour les forces d'extrême-droite de se manifester ouvertement. Des centaines de phalangistes, insigne à la boutonnière, défilaient en demandant le retour au pouvoir de l'armée. Il faut également noter que toutes les organisations ouvrières et les forces révolutionnaires au premier rang ont dénoncé avec la dernière énergie ce nouvel attentat.

Œuvre d'individus pensant faire avancer la situation par des actions terroristes isolées ou provocation délibérée de l'extrême-droite, là n'est, à la limite, pas la question. Ce qui est évident, c'est que non seulement de tels attentats ne feront rien avancer mais de plus qu'ils ne font qu'accroître considérablement le risque, encore réel en Espagne, d'un retour en arrière au fascisme.

Barre avoue 1% de hausse des prix

MEME en période électorale, les indices officiels de hausse des prix ne parviennent pas à descendre en-dessous des 1%. 1%, c'est la hausse des prix de détail en avril. Toujours d'après les indices officiels, les prix ont fait un bond (officiel) de 10,2% en un an et de 26,4% depuis l'arrivée de Barre à Matignon. Ce sont les services avec 1,4% de hausse en avril qui battent tous les records, cela est dû, entre autres, au relèvement des loyers, suivi de près par l'habillement avec 1,3% de hausse. Les produits manufacturés poursuivent leur ascension à un rythme soutenu (plus 0,90%). Tout ce qui est produit alimentaire continue de flamber (plus 0,80%). Fruits et légumes toujours inabondables (« Mangez des pâtes », avait dit Barre).

Il faut s'attendre à une répercussion générale de la hausse du gaz-oil et du fuel sur tous les autres produits, sans parler des hausses du gaz et de l'électricité (plus 7,5%).

Au 1er juillet, interviendra la « libération » complète des loyers : 5 millions de locataires verront leur quittance augmenter entre 15 et 40% de leur montant, et même parfois 70%. Toujours au 1er juillet, épo-

que des vacances et des mauvais coups, le ticket de métro à Paris passera à 1,50 F (plus 20%), la carte orange augmentera, elle, de 21,7%. C'est en août que risque d'augmenter la redevance télé. Mais d'autres chiffres sont encore plus frappants, ceux qui tracent le bilan de cinq ans de Giscard au pou-

voir : de 1974 à 1979, le nombre des chômeurs est passé de 429 000 à 1 312 000 tandis que les prix du panier de la ménagère faisait un bond de 61%. Voilà le résultat de la politique de restructuration des monopoles pour être compétitifs et gagner l'avantage sur leurs concurrents européens.

La hausse des prix depuis 5 ans

D'APRES UNE ENQUETE DU QUOTIDIEN DU PEUPLE

	Mai 74	Mai 79			
			250 g. de beurre	2,95 F	5,50 F
			3 kgs de pommes de terre	1,90 F	3,25 F
			1 litre d'huile Lesieur	6,55 F	8,25 F
			1 boîte de petits pois Casagrain (4/4)	3,00 F	4,35 F
			1 tablette chocolat	1,75 F	3,85 F
			1 kg de sucre	2,05 F	3,25 F
			TOTAL	43,17 F	69,87 F
			Soit une hausse de 61,78%		
Baguette de pain	0,75 F	1,50 F			
6 œufs 1er calibre	2,30 F	3,00 F			
500 g pâtes Panzani	1,85 F	2,50 F			
Rôti de bœuf 500 g.	11,33 F	20,50 F			
1 boîte sardines	1,25 F	2,65 F			
1 litre de vin 110 CamembertPrésident 45%	2,75 F	3,80 F			
1 litre de lait pasteurisé	1,29 F	2,17 F			

Contre le capital assassin

Grève dans les cimenteries

LE 12 mai, Christian, 24 ans, qui travaille à la cimenterie Lafarge de Dunkerque est brûlé au 2e degré et à 70%. Alors qu'il transporte du clinker (ciment bouillant sortant des fours) avec sa pelle mécanique, celle-ci tombe en panne. Le chargement se déverse brutalement et Christian est atteint par les projections de clinker. Le système de sécurité de la pelle n'a pas

fonctionné. Pourtant la direction, alertée du mauvais état de la pelle depuis le 6 avril, par la CGT, a laissé faire. Allons donc, qu'importe pour elle la mort d'un travailleur ! Surtout qu'elle est sûre de trouver rapidement un remplaçant dans les 1 800 000 chômeurs ! Christian vient de mourir. Ce même jour, un autre ouvrier a laissé aussi sa vie pour les profits des Ciments Lafarge : le tapis

transporteur, suite à une défaillance de fonctionnement lui a broyé la main, ses copains l'ont retrouvé sans vie. Aussi, mercredi, au début de l'après-midi, le travail cessera dans toutes les cimenteries à l'appel de la CGT-CFDT et CGC. Messieurs les grands-bourgeois, le respect de la dignité de l'homme, c'est chez les travailleurs qu'il se trouve... et ils vous l'imposeront !

RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS (LIMOGES)

Grève de 24 heures reconductible avec occupation

LA Saviem, comme on dit encore à Limoges, emploie 2 500 gars, c'est une des plus importantes usines de la région. Elle fait partie de l'ensemble Renault, véhicules industriels dont les autres unités de production se trouvent surtout à Blainville (Normandie).

mai, les gars des ateliers en lutte ont commencé à recevoir les lettres de lock-out. C'est pour cela que le mardi 22 mai et le mercredi 23 mai, plusieurs ateliers ont décidé la grève illimitée. Devant une telle situation, les organisations syndicales (CGT, CFDT, FO) ont appelé, à 11 h 45, lundi 28 mai, à un rassemblement de tous les ouvriers.

La majorité a décidé la grève de 24 heures reconductible, avec occupation et piquet de grève, cela ne s'est pas vu depuis Mai 1968... Aujourd'hui, le mécontentement des travailleurs est au plus fort, ils exigent que soient satisfaites :

- L'amélioration des conditions de travail ;
- L'augmentation des salaires ;
- La levée des sanctions.

C'est ainsi que l'huissier de la direction a été obligé de faire demi-tour pour

avoir reçu un coup de pied dans le cul. Ce rapide article est surtout un appel à tous les ouvriers RVI et Renault. Aujourd'hui, plus que jamais, face à l'intransigeance du patronat, la solidarité s'impose. Les communistes marxistes-léninistes de Limoges.

Depuis quatre semaines, certains ateliers sont en lutte pour l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation des salaires. La semaine dernière, des mouvements ont commencé à paralyser d'autres ateliers. Depuis le lundi 21

Projet de loi sur l'immigration

L'Association France-Algérie communique :

LE prochain dépôt d'un projet de loi sur les conditions de séjour et de travail des étrangers, les craintes que donnent les premières informations recueillies sur ce projet, et l'annonce de négociations franco-algériennes sur l'accord de main-d'œuvre de 1968 conduisent l'association France-Algérie à rappeler des idées et des faits qui lui paraissent essentiels :

- Contrairement à certaines affirmations tendancieuses ou simplistes, il est exclu qu'on puisse combattre efficacement le chômage par des rapatriements massifs de travailleurs étrangers. Cette politique de rapatriement représenterait de très graves dangers sur le plan social. A supposer qu'elle soit applicable, elle ne libérerait qu'un petit nombre d'emplois pour des Français, dans certains secteurs ; dans d'autres secteurs, elle aggraverait le chômage en réduisant la compétitivité des entreprises ou en paralysant leur marche. C'est ce que montrent toutes les études sérieuses faites sur ce su-

jet, notamment les travaux préparatoires du Vile plan et le rapport Anicet Le Pors.

- Il serait inhumain de soumettre à un statut précaire, excluant tout projet familial ou professionnel, des immigrés que nous avons incités à venir en France et qui y travaillent depuis plusieurs années ; inhumain aussi de faire subir le même sort à leurs enfants, qui ont souvent passé leur jeunesse en France et perdu contact avec la vie de leurs pays.

Monsieur Raymond Barre disait récemment, au sujet des immigrés : « Notre expansion s'est faite grâce à eux. Nous avons une dette à leur égard ». Le moment paraît bien choisi pour s'en souvenir.

- Il importe de souligner les contradictions qu'il y aurait, pour la France, à se féliciter de son aide au tiers monde, à défendre l'idée d'un nouvel ordre économique international, à prétendre s'intéresser à la défense universelle des droits de l'homme et à pratiquer, en même temps, une politique qui tendrait

à provoquer des départs massifs de travailleurs étrangers sans se soucier des très graves conséquences de cette politique pour ces travailleurs et pour leurs pays.

- Il convient de rappeler enfin l'importance de l'Algérie comme partenaire économique de la France et l'influence que l'Algérie peut avoir sur l'évolution de nos rapports avec d'autres pays du tiers monde. Or, on ne saurait douter que nos relations avec l'Algérie se trouveraient très gravement compromises en cas de mésentente sur les problèmes de l'immigration algérienne. L'Association France-Algérie forme donc instamment le vœu que ces problèmes soient examinés « dans l'esprit de confiance et de coopération » et sous la forme du « dialogue amical et ouvert » que le président de la République souhaite voir se développer entre la France et l'Algérie, comme il l'a dit dans ses récents messages au chef de l'Etat algérien.

Association France-Algérie
16, rue des Pyramides
75001 PARIS

REIMS

Une victoire pour les résidents des foyers SONACOTRA

Reims, correspondant

REIMS, foyer Siegfried, trois chambres sont bloquées sur l'ordre du délégué régional. Depuis plusieurs jours, leurs occupants sont à la rue. Le samedi 26 mai à 10 heures, le comité de résidents exige le déblocage. Le gérant refuse ; il est séquestré pendant six heures. Il appelle à la rescousse le délégué régional de l'Est ainsi que la police. Le foyer est encerclé par des dizaines de policiers et CRS. La police libère le gérant, sept délégués sont interpellés mais relâchés un quart d'heure après sous la pression des résidents et du comité de soutien aussitôt mobilisé. Pendant les vérifications d'identité, la police se permet d'insulter et de bousculer les camarades.

Les chambres sont toujours bloquées. Il faut obtenir absolument l'ouverture des chambres. Arrive le délégué régional de la Sonacotra. Le comité de résidents, le comité de soutien et des représentants des syndicats CGT, CFDT et FEN sont reçus par le délégué. Il ne cède qu'au bout de deux heures de pression continue en mena-

çant qu'il serait désormais sans pitié. C'est une victoire pour les résidents et une première mobilisation réussie au niveau du réseau de vigilance. Mercredi 23 mai, envi-

ron 150 personnes avaient participé à un meeting de mobilisation et de protestation contre les menaces d'expulsion à l'appel du comité de résidents, du comité de soutien, de la CFDT, de la CGT et de la FEN.

Contre la fermeture de deux foyers

Mobilisation le 31, devant le tribunal de Pontoise

AUJOURD'HUI deux foyers sont menacés de fermeture : c'est le foyer de l'avenue du Parc (Argenteuil) et le foyer de Corneilles. L'ensemble des résidents de ces deux foyers est attaqué au tribunal de grande instance de Pontoise le 31 mai 1979 à 9 heures. La Sonacotra demande au tribunal d'autoriser l'expulsion des résidents et de se prononcer pour la fermeture. Face à ces menaces, nous organisons une mobilisation devant le tribunal de Pontoise. Nous appelons tous les travailleurs français et immigrés, les organisations syndicales, les organisations

et les partis politiques à venir nombreux pour nous soutenir et élever leur protestation contre ses offensives qui tentent à remettre en cause ce qu'on a arraché par la lutte. Ainsi, pour imposer à la Sonacotra et aux sociétés gestionnaires d'ouvrir de véritables négociations avec le Comité de coordination, seul représentant légitime des résidents en lutte. Comme par le passé, nous souhaiterions que votre journal publie ce communiqué, ce qui permettra une large information pour la population. Comité de résidents du foyer. (Extraits d'un communiqué).



XXIII^e CONGRES DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Premières réflexions (6)

Jacques Jurquet

Les premières parties de cet article ont été publiées dans les numéros 1096, 1097, 1098, 1099 et 1100 de L'Humanité Rouge. Vous pouvez vous les procurer en les commandant à l'administration

Des couches sociales diverses à unir

DANS le paragraphe intitulé « Des couches sociales diverses à unir », la résolution finale du 23e congrès du PCF présente une analyse de classe extrêmement sommaire, superficielle et nullement convaincante. De fait cette analyse a surtout pour raison de justifier certaines positions opportunistes passées et présentes. Par exemple, abordant « toutes les différences et nuances existant au sein de la classe ouvrière », le PCF ne part pas d'un examen sérieux des catégories les plus exploitées, les plus opprimées. Les manœuvres, les OS ne sont pas même évoqués. Par contre « une catégorie particulièrement nombreuse, celle des techniciens... constituée au cours des dernières années » connaît une telle « interpénétration » de ses « revendications » et de sa « situation » avec « les intérêts généraux de la classe ouvrière » qu'elle en devient « partie intégrante ». Nous ignorons que Marx avait défini les classes et catégories sociales par rapport à leurs revendications ! Nous pensions plutôt qu'il les analysait en fonction de leurs positions dans la production par rapport à d'autres classes et couches sociales. Le PCF recourt en vérité à des nouveautés pour le moins inattendues et sans rapport avec la pensée du fondateur du socialisme scientifique. Les techniciens sont donc désormais des ouvriers ! Mais la résolution va plus loin afin « d'unir » le plus grand nombre de couches sociales. Sont aussi « parties intégrantes de la classe ouvrière les employés et certains ingénieurs de production », car « leurs conditions de vie et de travail, leur concentration les rapprochent de la classe ouvrière ». Tout cela pour aboutir à cette affirmation, dont nous doutons fort que les OS et autres ouvriers de la couche la plus exploitée la prennent vraiment au sérieux : « Dans les entreprises, la convergence objective des intérêts des ingénieurs et cadres avec ceux de la classe ouvrière ouvre d'importantes possibilités ».

Pendant qu'il y était, le 23e congrès aurait pu élargir encore un tout petit peu son analyse en proclamant « classe ouvrière » l'ensemble des salariés. Ainsi les choses auraient été plus claires, et l'on aurait pu évoquer les bons petits et moyens PDG salariés pour lesquels la crise engendre des conditions d'existence... qui les rapprochent de leurs ouvriers !

Voilà à quoi aboutissent l'abandon et le reniement des principes fondamentaux du marxisme-léninisme. Voilà qui explique que parmi les cinq nouveaux membres du bureau politique ne figure aucun sidérurgiste, aucun ouvrier licencié ou sanctionné pour ses luttes de classe, mais : Herzog,

polytechnicien, professeur agrégé de sciences économiques (bourgeoises) ; Juquin, agrégé d'allemand venant de l'École normale supérieure ; F. Lazard, professeur agrégé d'histoire et géographie ; Leguen ingénieur s'occupant de l'Union des ingénieurs, cadres et techniciens, G. Moreau, employée de banque.

Le bureau politique du PCF voit ainsi la majorité de ses membres s'orienter vers des origines de classes sociales aux intérêts fort différents, sinon antagoniques, de ceux de la classe ouvrière.

L'analyse se satisfait également de généralités contestables, tant elles restent superficielles, pour évoquer les « agriculteurs et l'ensemble de la population rurale », les « intellectuels » (qui ne constituent d'ailleurs pas à eux seuls une « classe », si l'on se remémore Marx, Lénine et Mao), les « artisans », les « petits et moyennes entreprises du commerce et de l'industrie ». La conception du PCF ne vise pas à faire de toutes ces catégories des alliés de la classe ouvrière, soutenant ses luttes de classe par leurs propres luttes spécifiques, mais elle met en avant que « ces différentes couches sociales doivent trouver dans cette alliance la réponse à leurs aspirations propres ».

La conception du PCML reste liée au principe stratégique et tactique « classe contre classe », qui fait de la classe ouvrière la classe dirigeante des luttes pour les transformations révolutionnaires, la classe dont l'émancipation entraîne l'émancipation de toutes les autres classes laborieuses. De ce fait, « les aspirations propres » des petits payans, comme de tous les travailleurs, doivent être des aspirations révolutionnaires convergeantes avec les objectifs stratégique et tactique de la classe ouvrière. Dans notre parti les « intellectuels » doivent se placer sur les positions de classe des ouvriers : ils savent que seul le socialisme, et non « l'avancée démocratique » signifiera un changement fondamental de leurs conditions d'existence, comme de leurs fonctions professionnelles et de l'idéologie dominante qui les opprime à l'heure actuelle.

La ligne du PCF est de plus en plus mal reçue, et c'est bien normal, par les travailleurs qui n'acceptent pas de bon gré de se retrouver, dans une cellule de quartier, aux côtés de l'ingénieur ou d'autres cadres de l'entreprise dans laquelle ils sont exploités. Aussi la résolution essaie-t-elle de répondre par avance à leurs objections : « Il ne s'agit pas d'un rassemblement de mécontents, additionnant sans principes des revendications éparses, voire opposées ». Non ! C'est infiniment plus subtil : « ... Il s'agit d'un combat complexe pour associer efficacement toutes les victimes du grand capital contre la caste qui domine le pays pour le changement démocratique ».

Le tout est de savoir au profit de quelle classe s'effectue cette « association dans un combat complexe ». Et l'on est bien obligé de constater que, depuis des années, la mutation sociale assez rapide

du Parti communiste français ne s'est pas opérée au profit du renforcement ouvrier de ses rangs, mais s'est manifestée par la croissance importante, à la base comme dans les organismes de direction à tous les niveaux, des éléments non prolétariens, enseignants, ingénieurs et autres adhérents venus de la bourgeoisie.

Ce phénomène, qui correspond à l'orientation délibérée des dirigeants, provoque des départs d'adhérents sur la pointe des pieds, sans manifestation combative d'opposition. Souvent un camarade ouvrier éprouve davantage de difficultés pour livrer, verbalement ou par écrit, une bataille politique d'idées, alors il disparaît discrètement.

D'autres abandonnent l'activité militante au sein du PCF pour se replier sur l'activité syndicale, dans laquelle leur esprit de classe rencontre moins d'obstacles. Et c'est pour cela qu'actuellement, les marxistes-léninistes découvrent d'assez nombreux militants et dirigeants de la CGT avec lesquels peut s'engager un dialogue constructif, y compris dans la critique des positions des dirigeants du PCF.

Le PCF et les chrétiens, les femmes, la jeunesse, les syndicats, etc...

LA résolution du 23e congrès se poursuit par l'évocation des rapports du PCF avec les chrétiens. Rien à dire ici, sinon que, malheureusement, au cours des années écoulées, de nombreux croyants se sont laissés prendre au piège d'un dialogue qui profite exclusivement aux activités globales du PCF.

Pour essayer de tempérer les oppositions montées de la base concernant la politique du PCF à l'égard des femmes ou de la jeunesse, ou pour prendre en compte les mouvements régionaux, la résolution consacre quelques lignes à chacune de ces questions. Le moins qu'on puisse en dire, c'est que ces passages sont très légers et nullement susceptibles de répondre concrètement et efficacement aux nombreux problèmes que les masses concernées ont soulevé et continuent de soulever depuis 1968. Sur « l'importance des syndicats, des organisations et de la vie associative », le 23e Congrès est resté également très bref. Il s'est au moins efforcé de ne pas prendre ouvertement à contre-pied le 40e Congrès de la CGT et, dans ce sens, il a proclamé que « le Parti communiste français fonde ses relations avec ces mouvements et organisations sur le respect mutuel de l'indépendance, de la vocation de chacun, de la liberté d'association et de critique ». D'ailleurs, « les élus communistes... recherchent le dialogue, la coopération dans la franchise et la loyauté ».

Tout cela se trouve contredit par la réalité. Dans les actes, le PCF n'agit pas toujours comme il prétend fonder ses relations. Tel est le cas avec les syndicats. Dans la CGT s'activent encore certains dirigeants syndicalistes qui croient que tout leur est permis et font peser leur autoritarisme bureaucratique à l'avantage unilatéral de leur parti. Par exemple, et nous le dénoncerons publiquement en cas de nécessité, lorsque des adhérents ou cadres syndicaux ne se plient plus à leurs exigences. Par rapport aussi à la CFDT, quand, enrubannés de leurs écharpes tricolores, certains zélus du PCF essayent d'imposer leur présence en tête de manifestations et défilés revendicatifs (plusieurs exemples récents).

Il faudrait qu'enfin les dirigeants, cadres et élus du PCF comprennent que leur hégémonie ancienne sur les syndicats est de plus en plus contestée, au moins comme méthode, par la masse des syndiqués y compris par des militants de leur propre parti.

Après les avoir chargés de toutes les responsabilités dans l'échec de mars 1978 et les avoir crédités des pires intentions en 1979, la résolution change brusquement de ton vis-à-vis des militants socialistes. Sans doute une analyse autocritique plus circonstanciée aurait permis aux adhérents de base du PCF de réaliser « l'union à la base et dans l'action » avec leurs homologues socialistes. Mais nous ne pensons pas que le sectarisme soit plus efficace que l'opportunisme et, de ce fait, l'union ainsi recherchée restera encore, sauf événement exceptionnel, dans l'impasse.

(A suivre)

Pourquoi le vote nul?

Le PCML a synthétisé sa position sur l'Europe dans la série des mots d'ordre suivants :

- Contre la politique de restructuration, d'oppression des masses populaires, des bourgeoisies européennes ;
- Contre la liquidation accélérée de la petite production agricole ;
- Pour l'union des peuples et pays européens contre la politique d'hégémonie des deux superpuissances, notamment de l'URSS.

Trois listes se prononcent de façon plus ou moins nette en faveur du renforcement de l'Europe et de son élargissement.

UN CONTENU ANTIPOPULAIRE

D'abord, celle patronnée par Giscard-Barre et dirigée par le ministre Veil. Elle appelle peu de commentaires tant il est clair que son objectif est le renforcement de l'exploitation des travailleurs, la concertation européenne en matière de répression et de remise en cause des avantages acquis.

La liste, dite 5e, dirigée par J.J. S.S. ne diffère en rien par son contenu antipopulaire ; elle s'affirme surtout comme ouvertement favorable à la supranatio-

nalité, reprochant à la liste de l'Elysée son "européanisme" « tiède ».

« Europe des travailleurs, Europe de gauche ». Les slogans de la liste socialiste pourraient être prometteurs si les collègues allemands et anglais de Mitterrand ne nous avaient complètement éclairés, par leur exercice du pouvoir, sur le crédit qu'on peut leur accorder. Les solidarités social-démocrates européennes du PS sont comme autant de casseroles qu'il traîne derrière lui. Schmidt, Callaghan et leurs plans d'austérité ressemblent trop à M. Barre.

La liste Chirac réunit le double inconvénient d'être à la fois contre l'Europe et résolument contre les travailleurs, en dépit de

Un système électoral qui établit une discrimination par l'argent nous empêche de présenter une liste défendant ces orientations. Ceci conduit notre parti à lancer un appel en faveur du vote blanc ou nul. En effet, il est tout à fait impossible d'appeler à soutenir une quelconque autre liste, tant leurs orientations vont à l'encontre des intérêts des travailleurs et des peuples européens.

quelques larmes de crocodiles versées sur les chômeurs et qui ne suffisent pas à dissimuler un soutien, à ce jour sans faille, à la politique de Giscard-Barre.

DERRIERE L'EPOUVANTAIL ALLEMAND

Avec la liste du PCF, nous tomberons d'accord sur un point : l'Europe qui se construit est une Europe capitaliste et ses orientations sont, en tous points, conformes aux intérêts des grands groupes monopolistes européens. Là s'arrête la convergence. En effet, dans cette Europe capitaliste, c'est le capitalisme que nous voulons détruire, pas l'Europe. Pour le PCF,

il en va à l'inverse. Ayant fait du protectionnisme son nouveau drapeau, il désigne aux travailleurs des cibles de diversion outre-Rhin.

Ajoutons que si aucune de ces listes n'évoque sérieusement l'enjeu européen face aux deux superpuissances, que si toutes sont muettes sur les dangers que fait peser l'URSS sur la paix et l'indépendance des pays européens, le PCF (et aussi le RPR) fait pire. Il a imaginé à l'est de l'Europe un épouvantail allemand avec casque à pointe et croix gammée qui sert à masquer la véritable menace venant de Moscou.

Telles sont les raisons pour lesquelles aucune de ces cinq listes ne peuvent être soutenues.

P. M.

28 ans d'Europe

L'élection du parlement européen au suffrage universel précède de deux ans ce qui pourra être considéré comme le trentième anniversaire des débuts de la construction européenne.

C'EST le 18 avril 1951 qu'est signé par la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas et le Luxembourg le premier traité communautaire. Il s'agit de la CECA, Marché commun du charbon et de l'acier. Un an après, la tentative de mise en place d'une Communauté européenne de Défense (CED) sera mise en échec (par le Parlement français). Inspiré par Washington, ce projet de CED n'était rien d'autre que le cache-sexe d'un réarmement allemand à l'époque tout-à-fait inquiétant.

1957 : LE TRAITE DE ROME

1957 : la signature du traité de Rome par les six

pays déjà contractants du CECA marquera une nouvelle étape de la construction européenne.

Les marchés nationaux étant devenus un théâtre trop étroit pour la course au profit à laquelle se livrent les monopoles européens, c'est donc à l'ensemble des produits industriels et agricoles, en même temps qu'aux capitaux, qu'est progressivement étendu le Marché commun. En même temps que la Communauté économique européenne (Marché commun) est mise en place l'Euratom, union dans le domaine de l'énergie nucléaire. C'est le traité de Rome de 1957 qui définit les institutions communautaires aujourd'hui encore en vigueur (voir encadré).

L'année 1971 est marquée par une grave crise du

dollar dont les retombées affecteront sérieusement les pays de la CEE. C'est à ce moment qu'est créé le « serpent monétaire » destiné à limiter au sein de la communauté les effets perturbateurs du système monétaire international fondé sur le dollar.

1972, c'est l'aboutissement des négociations pour l'intégration à la Communauté de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark (la Norvège n'adhérera pas, son parlement s'étant finalement prononcé contre).

1974 : LE CONSEIL EUROPEEN

La nouvelle situation internationale des années 1970, marquée par la pesanteur de la rivalité américano-soviétique, par les revendications pressantes du tiers monde et le développement de la crise économique conduit les dirigeants européens à renforcer la coordination politique. En

1974, c'est l'institution du « Conseil européen » qui répond à cet objectif.

Plusieurs négociations économiques se déroulent ensuite entre la CEE et les pays du tiers monde, qui traduisent le poids grandissant de ce dernier. C'est par exemple, la Convention de Lomé signée en 1975.

Il devient désormais courant que les pays de la CEE se présentent ensemble dans les négociations internationales. C'est le cas dans les négociations commerciales face à leurs concurrents américains ou japonais.

La dernière date marquante aura été la création décidée en fin 1978 de l'ECU et du Système monétaire européen qui doivent permettre ce que n'a pas permis le serpent, à savoir créer une zone de stabilité monétaire en Europe. Après l'élection du 10 juin, c'est l'élargissement à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal qui est la prochaine étape prévue du processus de construction européenne.

Les institutions de la Communauté

Les institutions de la Communauté sont de deux ordres, d'un côté un exécutif composé du conseil et de la commission, de l'autre un pouvoir de contrôle : le Parlement et la cour de justice. A l'origine et dans l'esprit des « pères fondateurs » de la CEE, la commission devait disposer d'un véritable pouvoir de décision. En réalité, son rôle a été abaissé au profit du conseil qui concentre le pouvoir communautaire. Cette tendance a été encore accentuée avec la mise en place du conseil européen : sommet des chefs d'États et de gouvernement des pays membres de la Communauté.

Le Conseil

LE conseil est le véritable lieu de décision de la Communauté. Il est composé des représentants des États membres. Le représentant est le plus souvent le ministre des affaires étrangères mais peut aussi bien être, en fonction de l'ordre du jour, celui de l'agriculture ou de l'industrie. C'est au sein du conseil que se livrent d'après batailles au cours desquelles les différents États entendent faire prévaloir leurs intérêts.

Toutes les décisions importantes sont prises à l'unanimité, encore que la possibilité existe — en droit — de prendre un certain nombre de décisions à la majorité. De fait, depuis 1975, cette unanimité est recherchée de façon moins systématique.

Le conseil est complété par la réunion trois fois dans l'année du conseil européen, c'est-à-dire d'un sommet des chefs d'État et de gouvernement des neuf, qui joue un rôle moteur pour les grandes décisions politiques de la Communauté : par exemple, les dispositions pour l'élection du 10 juin ou encore la mise en place du système monétaire européen...

La Commission

LA Commission est composée de treize commissaires : deux représentants pour la France, Grande-Bretagne, Italie, RFA, et un pour les cinq autres pays. Ils sont choisis pour leur « compétence générale et offrant toute garantie d'indépendance » (!). Il s'agit de grands commis de l'État mis à la disposition de la Communauté européenne. Ainsi l'actuel ministre français du commerce extérieur, J.F. Deniau, est un ancien commissaire à la CEE. La commission est responsable devant le Parlement européen. Celui-ci peut mettre fin à son mandat par un vote de censure. Les membres de la commission doivent travailler « dans l'intérêt de la communauté... Ils ne sollicitent ni n'acceptent d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucun organisme ». Parmi les présidents successifs de cette commission, on peut citer les noms de MM. Monnet, Hallstein, Mansholt, Ortoli (ancien ministre français de l'industrie) ou l'actuel président, M. Jenkins (ex-ministre de l'intérieur britannique).

Le rôle de la Commission est aussi bien de veiller au respect des traités de la communauté par les différents États membres que d'exécuter les décisions prises par le conseil ou encore de gérer les fonds communautaires (par exemple en matière agricole).

Le Parlement européen

LE Parlement européen a pour vocation de représenter les « peuples des États réunis dans la Communauté ». Jusqu'à maintenant, ces représentants au nombre de 198 étaient choisis au sein des différents parlements nationaux. A l'occasion de son élection au suffrage universel, le nombre de ses membres sera porté à 410 répartis comme suit : 81 sièges pour la RFA, la France, l'Italie et la Grande-Bretagne ; 25 sièges pour les Pays-Bas ; 24 pour la Belgique ; 16 pour le Danemark ; 15 pour l'Irlande et 6 pour le Luxembourg.

C'est le Parlement qui a le pouvoir d'exercer la censure sur la commission. Les parlementaires y sont regroupés non par pays, mais par groupes politiques multinationaux. Les pouvoirs du parlement sont d'autant plus limités que ses possibilités de contrôle s'exercent seulement sur la commission et pas sur le conseil qui est pourtant le véritable lieu des décisions communautaires.

La Cour de justice

CHARGÉE de trancher les litiges dans le cadre de l'application des traités communautaires, la cour de justice est également appelée à contrôler la conformité des décisions communautaires aux normes définies par les traités qui sont en quelque sorte la constitution de la communauté. De toutes les institutions communautaires, elle est sans doute la plus « supranationale » puisque c'est elle qui assure la subordination des États aux règles du droit communautaire. La cour de justice est composée de neuf juges, quatre avocats généraux et d'un greffier.



La commission de Bruxelles au grand complet. Son rôle : veiller au respect des traités de la Communauté, exécuter les décisions prises par le conseil, gérer les fonds communautaires.

ELECTIONS EUROPEENNES

Extraits du rapport Tindemans sur l'unité européenne

Pour davantage de politique commune

Renforcement de l'unité européenne. Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire concrètement ? Quel est l'enjeu, puisque l'âpreté du débat entre partisans de ce renforcement et ceux qui s'y opposent nous assure qu'il en existe un.

Pour en donner une idée, nous reprendrons quelques extraits significatifs du rapport de L. Tindemans, premier ministre belge. Ce rapport publié au début de l'année 1976, établi à la demande du conseil européen, fixait les grandes lignes de ce que pourrait être pour les bourgeoisies capitalistes l'« Union européenne ».

Diversément accueilli à l'époque, il reste le document d'orientation le plus récent. Certaines des propositions contenues dans le rapport ont d'ailleurs trouvé un début d'application. Son mot clé c'est : « davantage de politiques communes ». Ce qui implique « des institutions renforcées et améliorées ». Autant de choix qui sont au cœur du débat actuel. D'ailleurs, le rapporteur notait dans son introduction : « le rôle d'un Parlement européen élu directement sera déterminant dans le développement de l'Union ». En voici des extraits.

« L'Union européenne implique évidemment que, dans les domaines couverts par l'Union, les États européens se présentent toujours unis, sinon cette appellation serait vide de sens. La coordination des politiques, précieuse dans une période transitoire, doit donc progressivement faire place à une politique commune, ce qui veut dire que nos États doivent pouvoir définir une politique en commun et agir ensemble dans le cadre de l'Union européenne.

LES RAPPORTS EUROPE-ÉTATS-UNIS

La nécessité pour l'Europe de parler d'une seule voix dans ses rapports avec les États-Unis est une des motivations profondes de la construction européenne. Un dialogue constructif entre l'Union européenne, consciente de son identité, et la première puissance politique, économique et militaire de l'Occident s'impose sans délai.

LA SÉCURITÉ

Grâce à l'alliance atlantique, nous avons en Europe un climat de sécurité et d'équilibre qui nous a permis d'entreprendre la construction européenne. Dès lors que nos États se reconnaissent un destin commun, la sécurité des uns intéresse nécessairement la sécurité des autres. Aucune politique étrangère ne peut faire abstraction des menaces actuelles et potentielles et de la possibilité d'y faire face. La sécurité ne peut donc être laissée à l'écart de l'Union européenne.

Je propose en conséquence que nous décidions : — De procéder régulièrement à des échanges de vues sur nos problèmes spécifi-

qués en matière de défense ainsi que sur les aspects européens des négociations multilatérales concernant la sécurité. — De coopérer dans la production des armements en vue de diminuer le coût de la défense, d'accroître l'autonomie de l'Europe et la compétitivité de son industrie.

ques en matière de défense ainsi que sur les aspects européens des négociations multilatérales concernant la sécurité. — De coopérer dans la production des armements en vue de diminuer le coût de la défense, d'accroître l'autonomie de l'Europe et la compétitivité de son industrie.

LES CRISES DANS LA RÉGION EUROPÉENNE

La coopération politique a permis aux Neuf d'adopter depuis deux ans des positions communes dans des questions comme la crise du Moyen-Orient, Chypre, le Portugal, et l'expression de leur action politique passe souvent par l'intermédiaire de la Communauté. Dans les faits, nos États tendent à donner la préférence à leur action commune. En effet, le poids politique croissant des neuf, lorsqu'ils sont unis, et l'intérêt commun qu'ils ont à apaiser les sources potentielles de conflit dans leur environnement immédiat amène, et amènera de plus en plus, nos pays à agir ensemble.

Je propose dès lors que nous décidions de transformer en règle générale ce qui a été la pratique constante des dernières années, c'est-à-dire de définir une politique commune et d'agir ensemble dans ce cadre, avec les contraintes que cela implique, dans tous les cas où des problèmes politiques importants ou des crises surgissent en Europe et dans la région méditerranéenne.

LA MONNAIE

Le renforcement du serpent monétaire contribuera aussi directement à un retour progressif, à plus de

stabilité monétaire internationale. Le premier élément d'un tel retour consiste à créer dans le monde d'importantes zones de stabilité au sein desquelles on puisse maintenir des taux de change stables.

L'ÉNERGIE

L'action actuelle de la Communauté est insuffisante tant dans la définition d'une politique énergétique communautaire que dans la discussion des problèmes énergétiques dans un cadre international plus vaste. Compte tenu de notre dépendance de sources extérieures pour notre énergie, il s'agit ici d'une question essentielle de stabilité et de sécurité pour notre appareil de production.

L'Union européenne implique qu'une politique commune soit développée dans ce secteur fondamental.

L'adhésion de la Grèce au Marché commun

Une décision retardée par le « régime des colonels »

C'est ce mardi que Giscard d'Estaing, au nom de la Communauté européenne, doit co-signer le traité d'adhésion de la Grèce au Marché commun. Pays de neuf millions d'habitants, chargé d'histoire, la Grèce se trouve au carrefour de l'Europe et du Moyen-Orient. Pays des vieilles pierres et du tourisme, elle est aussi un pays de petits paysans pauvres (85 % des exploitations agricoles font moins de cinq hectares) et d'industrie navale. L'armement grec est le cinquième du monde. Avec vingt-cinq millions de tonneaux de jauge brute, il d'avance l'armement soviétique. C'est d'ailleurs les armateurs, énorme puissance dans le pays, qui ont été les plus chauds partisans de l'entrée de la Grèce dans la CEE. Celle-ci affrète 34 % du commerce maritime mondial.

sous la pression populaire et à l'occasion de la crise de Chypre avec la Turquie. C'est la droite libérale européenne qui prend le pouvoir avec Caramanlis. Les colonels, pour leur part, dépendaient étroitement de l'impérialisme américain. A partir de ce moment, la Grèce va se dégager de l'emprise américaine au fur et à mesure que ses liens avec l'Europe vont se raffermir. Alors qu'en 1970, les Américains sont les principaux propriétaires des capitaux étrangers en Grèce, ils sont largement dépassés en 1976. Les investissements sont alors de deux fois et demi supérieurs pour l'Europe par rapport aux USA.

En fait, c'est dès 1961 qu'était prévue l'entrée de la Grèce dans le club européen. Un premier accord fut alors signé entre la Grèce et les six d'alors, prévoyant l'intégration de la Grèce dans le Marché commun.

L'arrivée des colonels au pouvoir et le renforcement de la mainmise américaine entraîneront une suspension de tout le processus. Les Américains ne sont pas chauds pour cette Europe qui s'édifie en dehors d'eux et même souvent contre eux. La chute des colonels en 1974 relance le processus. C'est en juillet 1976 que débute officiellement les négociations. Deux ans après, mardi soir, le traité d'adhésion est signé en présence de Giscard. En fait, il ne prendra effet que le premier janvier 1981. La Grèce sera probablement alors le treizième membre de la CEE.

S.F.



Par rapport à la question du contrôle militaire de la Méditerranée et des pays riverains, la Grèce occupe une position géographique de premier plan. A l'est, elle contrôle, conjointement avec la Turquie, la sortie du Bosphore. C'est-à-dire que la flotte soviétique de la mer Noire, basée à Odessa, doit obligatoirement se frayer un chemin à travers ses îlots pour pénétrer en Méditerranée. A l'ouest, c'est tout le trafic venant et repartant de la mer Adriatique qui passe au large de ses côtes.

En juillet 1974, la Grèce sort de sept ans de fascisme. Le « régime des colonels » s'écroule.

Le n° 19 de Prolétariat disponible Cent pages pour comprendre l'Europe



Abonnez-vous 1 an : 52F Soutien : 80F

Prolétariat BP 320 13213 Marseille Cedex 1 CCP 2130 89 H Marseille.

Quelques données

Avec un taux de 40 % de la population active travaillant dans l'agriculture, la Grèce détient le record de l'Europe occidentale dans ce domaine. La surface cultivée est, cependant, proportionnellement assez faible par rapport à des pays méditerranéens comme l'Italie, l'Espagne et le Portugal qui se situent tous trois aux alentours de 40 %.

Ce sont les céréales qui constituent les principales cultures. Les principales exportations agricoles sont, elles, composées de raisins secs, d'oranges et, surtout, de tabac, dont la Grèce est le premier exportateur européen.

Avec 28 % de la population active (France : 39 %), l'industrie grecque n'est pas encore très développée. On enregistre cependant, depuis 1970, un taux de croissance industriel de 10 % par an, le plus élevé d'Europe. En ce qui concerne l'emploi, les statistiques officielles contrastent avec la réalité quotidienne. Il n'y aurait, en effet, que 2 % de la population active au chômage d'après le gouvernement. Comparativement à bien d'autres pays (France : 5,7 %), ce chiffre serait assez bas. Il ne reflète, cependant, certainement pas la réalité. Le problème du chômage est une réalité courante pour les jeunes en Grèce comme dans tous les autres pays d'Europe. On compte de plus, environ 250 000 travailleurs grecs qui ont dû s'expatrier pour travailler, la plupart d'entre eux, en Allemagne fédérale.

S.F.

	GRECE	FRANCE
Population	9,1 millions	53
Densité	69 hab./km2	96
Terres cultivées	29,4 %	34,4 %
Densité agricole	2,4 hab./km2	7,7
Produit national brut par habitant	13 900 F	35 000 F

ECHOS des entreprises et quartiers

Les employés municipaux de Couëron en grève

St-Herblain - Correspondance

DEPUIS une semaine, les employés municipaux de Couëron sont en grève. Ils ne veulent pas voir leurs avantages acquis remis en cause par la municipalité (union de la gauche) notamment en ce qui concerne les horaires des gardiens du gymnase et les vacances des assistantes maternelles.

Jusqu'à ce jour, les employés avec leurs syndicats CGT-CFDT-FO occupaient la mairie. Pour favoriser l'ouverture des négociations, ils ont décidé de lever l'occupation, préalable imposé par la municipalité, mais poursuivent leur grève.

Les élus communistes, en minorité dans cette municipalité, se sont déclarés favorables aux revendications des grévistes et solidaires de leur lutte. (Affaire à suivre)

Les travailleurs des arsenaux repartis à la conquête de leurs acquis

D'après notre correspondant de Brest

EN juin 1978, les travailleurs du Bassin 10 (carénage des sous-marins atomiques) de l'arsenal de Brest, déclenchait une grève qui s'étendait rapidement à tous les arsenaux de France.

L'enjeu : le rétablissement des décrets de 1951 et 1967. Abrogés par le gouvernement Barre au nom de l'austérité et de l'assainissement de l'économie ces décrets étaient un acquis arraché par les travailleurs de l'arsenal de Brest en 1951 à l'issue d'un mois de grève totale. Il prévoyait notamment l'indexation des salaires des ouvriers de la défense nationale sur ceux de la métallurgie parisienne.

Les décrets furent suspendus au 1er juillet 1977 et l'augmentation des salaires dépendit alors de l'indice INSEE. En 1978, le travail reprenait début juillet après des négociations avec Yvon Bourges, ministre de la Défense. Une reprise bon gré mal gré : Car le ministre n'avait pas lâché sur l'essentiel, le rétablissement des décrets.

Après deux grèves de 24 heures les 15 et 17 mai, troisième journée d'action le 22 mai : tout un symbole. La date du décret du 22 mai 1951. « A l'époque, nous nous battions pour l'amélioration de notre situation alors qu'aujourd'hui c'est pour empêcher qu'elle se dégrade... » La mobilisation s'est renforcée : 80 % de grévistes à Brest soit 6 000 personnes, 100 % à Cherbourg, 66 % à Lorient, 70 % à Rennes, Toulon, Tarbes, etc.

Comme à Cherbourg, des piquets de grève ont été organisés à Brest. Après avoir manifesté en ville, les travailleurs de l'arsenal de Brest bloquaient pendant deux heures (le temps de pique-niquer) le pont de Recouvrance (célèbre pont levant), coupant ainsi quasiment en deux la ville de Brest.

Ensuite, les manifestants se dirigeaient vers le « château », siège de la préfecture maritime, où ils déposaient les reliefs de leurs repas, aux pieds des gendarmes maritimes qui en bloquaient l'accès.

Quelques canettes de bière partaient également en direction de ces flics détestés par les travailleurs. Le succès de la mobilisation unitaire du matin, fut un peu ternie par l'initiative solitaire de la CGT qui tint, l'après-midi, un meeting séparé avec le secrétaire général de sa fédération des travailleurs de l'Etat et organisa seule

une nouvelle manifestation.

Il est vrai que des divergences existent sur la manière de poursuivre la lutte. La CGT est favorable à la grève illimitée. La CFDT, elle, se prononce pour la grève alternée tous les deux jours et jusqu'à présent, c'est cette solution que les grévistes de l'arsenal de Brest ont adoptée.

L'expérience de la grève de trois semaines l'an dernier, présentée comme victorieuse, n'est certainement pas étrangère à cette décision. Les travailleurs de l'arsenal ne veulent pas « remettre ça pour des prunes », mais sont bien décidés à faire céder le ministre et l'Etat patron.

Une deuxième défaite sur la question des décrets serait grave. L'arsenal de Brest sera de nouveau en grève les mardi 29 et jeudi 31 mai.

SAINT-LO (MANCHE)

Grève au garage Legoueix

St-Lo (Manche) Correspondant
DEPUIS une semaine les mécaniciens et magasiniers du garage Legoueix sont en grève pour obtenir une augmentation de salaire de 5 % en deux fois. Depuis un an et demi, les salaires n'ont augmenté que de 14 % dans cette entreprise alors que, dans le même temps, l'augmentation du prix de facturation de l'heure de réparation au consommateur a été de 26 %. Devant cette situation où le patron met tout le bénéfice dans sa poche, la grève a éclaté le jeudi 17 mai.

Mardi 22 mai, a eu lieu une réunion extraordinaire du comité d'entreprise. Dans une lettre envoyée par le patron aux membres du comité, celui-ci annonce la fermeture prochaine de l'entreprise et la mise en place d'un cahier de licenciements collectifs. Ce n'est ni plus ni moins qu'un chantage pour casser la lutte des travailleurs.

Ceux-ci en ont décidé autrement en votant lors de l'assemblée générale de mardi après-midi la reconduction de la grève. La grève est menée par la section CGT, seule présente dans cette entreprise. (A suivre).

CHANTONNAY (VENDEE)

400 emplois liquidés dans deux usines de confection

Vendée, correspondant

LE 13 mars, l'entreprise Laura-Couture (295 salariées) et l'entreprise Cecilia (117 salariées) étaient mises en règlement judiciaire. Le 16 mars, le PDG et sa femme ont été arrêtés et sont, depuis, en prison. Ils sont accusés d'infractions économiques.

Ces deux entreprises de confection, avec un personnel essentiellement féminin, faisaient de la sous-traitance pour de grandes marques notamment. Le 15 mai, donc deux mois plus tard, le syndicat annonce : - Cecilia continuerait à travailler en sous-traitance et serait peut-être reprise en septembre par la société Majac (Paris) ; - A Laura-Couture, le règlement judiciaire a eu lieu le 22 mai, les ouvrières ayant été mises en chômage technique jusqu'à cette date-là.

Depuis le 17 mai au soir, les ouvrières de Laura-Couture occupent l'usine. Depuis plusieurs semaines, on travaillait au jour le jour, sans savoir si le lendemain il y aurait encore du travail. Maintenant, il s'agit de rattraper le temps perdu pour organiser la lutte.

L'occupation de l'usine, décidée par la section syndicale CGT, n'est pas sans poser des problèmes aux ouvrières peu préparées à cette action et souvent soumises à des problèmes familiaux (comment faire garder les enfants ? Qu'en pensent les maris, les amis ?...). Et cette occupation peut durer : à

Big Chief à la Roche, cela avait duré trois mois.

Lundi 21 mai, à une réunion du comité d'entreprise, le licenciement collectif des 295 employées de Laura a été confirmé avec liquidation des biens par le tribunal dès le 22 mai. Il semblerait que les licenciements pour Cecilia interviennent également plus tôt que prévu.

Il faut que les ouvrières des deux entreprises Laura et Cecilia se serrent les coudes. L'occupation doit amener une victoire.

Le capitalisme futile et assassine

MAURICE, père de trois enfants, avait 47 ans. Il travaillait à Nantes, chez Grossin, depuis onze ans. C'était un maçon hautement qualifié. Il avait tout fait et savait tout faire. C'était un maçon compétent et très fier de sa compétence. Récemment, il avait été prêté à une autre entreprise. Il y a quelques jours, son chef d'équipe lui avait fait des reproches sur son travail. Il avait très mal pris la chose. Il n'était pas revenu travailler pendant deux jours et demi.

Et puis l'entreprise lui a envoyé une lettre d'avertissement... Il n'a pas tenu le coup...

Ses camarades de travail ont accompagné massivement Maurice à sa dernière demeure. Il y a cinquante licenciements de prévus chez Grossin et depuis un mois, les avertissements pleuvent. Pourtant, il n'y a encore aucune liste de faite, dit la direction !...

Patricia, elle, n'a que 22 ans et vit avec sa mère, veuve. Elle travaillait comme OS chez Guillouard, dans la métallurgie.

230 francs en fin de mois si tu fais ton rendement. Aujourd'hui, Patricia n'a plus qu'une seule main. La presse, elle est trop lente à s'arrêter, même si tu fais les manœuvres nécessaires.

Des sécurités supplémentaires coûteraient trop cher, dit la direction. Depuis une semaine, plus aucune machine ne se fait entendre chez Guillouard. Sept cent travailleurs se sont croisés les bras.

C'est le capital qui a poussé Maurice à la mort et c'est lui, uniquement lui, qui a mutilé à vie une jeune fille de 22 ans.

Il faudra bien qu'un jour, il paie ses crimes.

Un camarade chômeur de Nantes.

UNIVERSITE DES SCIENCES SOCIALES DE GRENOBLE

Les enseignants occupent le bureau du président

DEPUIS le 20 octobre, les enseignants essaient en vain d'obtenir des garanties sur leur emploi auprès du directeur d'université Leroy. Début mai, aucune réponse à une lettre envoyée par les syndicats d'enseignants, le SNES-SUP et le SGEN-CFDT. Le 22 mai, face aux enseignants venus discuter avec lui, Leroy s'est comporté comme d'habitude : il ne veut rien savoir de l'avis des commissions de spécialistes et des directeurs des unités d'enseignement qui se sont prononcés à la quasi-unanimité pour le renouvellement illimité des assistants et pour la non-application du service lourd (horaire multiplié par trois).

D'après une interview réalisée auprès des assistants occupant le bureau de Leroy par le correspondant de Grenoble

BLOC-NOTES

ASSOCIATION DES AMITIÉS FRANCO-CHINOISES

2 Juin - Corbeil

Maison de quartier de Montconseil ; à 20 h 30 : cinéma : « Troubles au royaume céleste », dessin animé long métrage, inspiré d'un célèbre roman chinois du XIIIe siècle : « Le Pèlerinage vers l'Ouest ».

5 juin au 9 juin - Ste-Geneviève des Bois.

A la maison de la culture : exposition de photos
Mardi 5 et jeudi 7 juin : animation dans des écoles avec film documentaire : le « Panda » et un diaporama : « Les Deux sœurs de la steppe ».

6 juin - Ste-Geneviève des Bois.

A la MJC, à 20 h 30, dans le cadre du ciné-club : « Troubles dans le royaume céleste ».

8 juin - Ste-Geneviève des Bois.

A la MJC, 19 h : buffet chinois, artisanat, livres ; 20 h 30 : cinéma : « Le Village de pêcheurs » (film de J. Ivens et M. Loridan).

9 juin - Fontenay aux Roses.

Cité du Paradis, de 14 à 19 h : stand du comité local, dans le cadre de la fête du quartier des Blagis.

TOULOUSE

Réunion sur l'Europe

Cette réunion est organisée par la section locale du Parti communiste marxiste-léniniste. Elle aura lieu au Mirail, salle de réunion de Bellefontaine à côté de l'ANPE au terminus du bus 148. Elle aura lieu le 1er juin à 21 heures.

ÉRYTHREE : UNE LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE NATIONALE

Texte des travaux de la « Journée d'étude et de solidarité avec la lutte de libération du peuple érythréen ».

Dans le sommaire :

- Erythrée : une nation, une lutte libératrice légitime Par Nafi Kurdi.
 - Les Nations Unies et la question de l'Erythrée (Alain Fenet).
 - L'Erythrée et le problème des frontières en Afrique (E. Jounel)
 - Erythrée : question « nationale » ou question « coloniale » ? (J.C. Guilleboud).
 - Les origines du mouvement national érythréen (J.P. Peninou).
 - Organisation des zones libérées du FPLE (Guido Bimbi)
 - Interview de deux principaux dirigeants du FPLE.
- En vente à la librairie « Les Herbes sauvages » - 70, Rue de Belleville - 75020 Paris. Prix de vente : 12 F.

L'Humanité Rouge bimensuelle 78 reliée

Dans le cadre d'aide à la souscription, l'administration de L'Humanité rouge a relié tous les bimensuels de l'année 1978. Cette collection de 23 numéros peut vous être fournie pour la somme de 50 F au minimum.

Passer dès maintenant vos commandes à l'administration en précisant sur vos règlements : « Bimensuel relié de l'année 1978 ».

H. R.

Notez notre nouvelle adresse

L'Humanité Rouge BP 201
75926 Paris Cedex 19

Pour adhérer au PCML ou rencontrer ses militants :

Retourner ce bulletin à L'Humanité rouge, boîte postale 201 - 75926 Paris cedex 19

NOM. Prénom.
Profession
Adresse complète

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :
B.P. 201 - 75926 Paris cedex 19
CCP : 30 226-72 D La Source
Tél : 205-51-10

Directeur de publication : André Druésne
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt légal 2eme trimestre 1979

MAIRIE DE RENNES : 2 ANS DE GAUCHE (5)



Les pompiers de Rennes, lors de leur lutte en mars 1979, ont eu à s'affronter directement avec la mairie. Un militant CFDT dit : « Lorsqu'on demande quelque chose, ils jouent "sur les bons sentiments." On n'y peut rien », c'est toujours la même réponse ».

« Les communaux ne sont pas des pigeons »

Il n'aura pas fallu bien longtemps pour que les illusions s'effritent. Dès janvier 1978, 300 communaux manifestent devant la mairie. Ils exigent la revalorisation des salaires, l'augmentation des effectifs, l'heure d'information syndicale (qu'ils n'ont pas !). « Les communaux ne sont pas des pigeons », disaient-ils. Refus de négociations, compressions de personnel, licenciements au théâtre sont venus confirmer le diagnostic que la CGT portait sur la nouvelle municipalité : « Une politique d'ultimatum et de fait accompli ».

DANS le même texte, la CGT des communaux poursuit : « Ras-le-bol du manque de confiance envers le personnel, ras-le-bol aussi de voir des négociations qui prenaient une tournure positive capoter au dernier moment. De telles positions sont dignes de patrons de combat mais ne peuvent être tolérées de la part d'une municipalité d'Union de la gauche ! » Ces déclarations donnent bien le climat imposé par la nouvelle équipe municipale.

a préféré faire mine de ne pas voir qu'ils étaient dans le fond de la salle. Et pour briser leur mouvement de résistance administrative, il a menacé de leur sucrer des jours de paie. Pourtant, toutes les interventions étaient effectuées ! Les pompiers ont été fort choqués par ce dialogue musclé !

« Cela ne dépend pas de nous »

Plutôt que d'opposer un refus catégorique, il est souvent bien facile de se retirer derrière les textes ministériels. Le maire déclarait ainsi, il y a quelques mois que, de nombreux rédacteurs étaient sous-rémunérés, rapport aux diplômes dont ils sont titulaires. Vient la récente création du grade « d'attaché », qui permet de résoudre ce problème. Bien qu'il prétende considérer les rédacteurs comme les « fers de lance de l'administration communale », il bloque aujourd'hui au maximum leur promotion.

La déqualification est monnaie courante à la mairie. Combien de dactylos font un travail de commis sans être plus payés ? Est-il normal que les auxiliaires de puériculture, travailleuses qualifiées et ayant la responsabilité de jeunes enfants se retrouvent au groupe 3, qui est le groupe de rémunération le moins élevé à la ville de Rennes ?

« Mais enfin, vous n'avez ja-

mais qu'un tout petit diplôme. Vous êtes contre la hiérarchie et vous voudriez être mieux payées que des femmes de service ». Ceci est un échantillon des propos que leur a tenus Marcel Rogemont, l'adjoint au personnel, lorsqu'elles se sont mises en grève. Réponse pas très différente de celle de Fréville contre les aides maternelles en lutte en 1977 sur le problème des titularisations. Problème que la nouvelle municipalité a d'ailleurs mis plus d'un an à résoudre, malgré ses promesses d'intégration immédiate !

La chasse aux heures

« Pour réduire les dépenses, ils rognent sur tout : le plus visé est évidemment le personnel », observe une militante CFDT. Dans tous les services, c'est la grande battue aux temps morts. La mode est aux « études », aux inquisitions de tout genre. Objectif : supprimer tous les postes jugés « parasites ». On avance le chiffre de cinq cents suppressions de postes (sur environ 3 500). Et pour justifier ces grandes manœuvres, on accuse Fréville qui aurait créé « démagogiquement » des emplois pour dégorger le bureau d'aide sociale ?

« Pour les piscines par exemple, ils calculent à la demi-heure près chaque poste de travail, pour en supprimer si possible. Pour les terrains de sport, des investissements ont été réalisés... mais les crédits de fonctionne-

ment ne viennent pas. Ils doivent bien souvent rester fermés faute de personnel » à la rentrée dernière, quinze postes de femmes de service ont été supprimés ; on prévoit au moins quinze autres suppressions cette année.

Le fin du fin

Le bouquet de cette série noire est sans doute le licenciement des trente-cinq employés du théâtre municipal (choristes, danseurs, personnel ad-

ministratif). Trente-cinq personnes licenciées dans les pires conditions : certaines avaient plus de vingt années d'ancienneté ! « La décision s'imposait d'elle-même » dit la municipalité, arguant du déficit. A ce compte, toute culture devrait être interdite comme non rentable. Et comme l'embauche se faisait sous contrat de six mois, il en a été tiré argument pour ne verser qu'une indemnité de préjudice de 1 500 F plus 150 F par saison supplémentaire !

Chapeau !
Yannick DAGORN.

Rendez-vous manqués

« Je suis prêt à recevoir tout le monde. N'importe qui, n'importe quand ! », disait Hervé au début de son mandat. Faute de pouvoir rencontrer le bon dieu, il n'est même pas possible de discuter avec ses saints.

Un exemple parmi tant d'autres : les pompiers. Au cours du conflit qui les a opposé au district, un militant CFDT parle : « Pour les voir, il faut toujours les relancer. Quand on demande une audience, il faut toujours faire une deuxième lettre. Et lorsqu'on demande quelque chose, ils jouent sur les bons sentiments. " On n'y peut rien ", c'est toujours la même réponse. A mon avis, ils tirent un peu fort sur cette ficelle-là ».

Plutôt que de recevoir les pompiers lors d'une réunion du conseil de district, Philippe

Conclusions en forme de questions

QUE se passe-t-il quand une équipe de gauche succède à une équipe de droite dans une grande ville ? La série d'articles qui s'achève aujourd'hui concernant un cas particulier - Rennes - apportent à pareille question quelques éléments de réponse. On y a pris la mesure de l'abîme qui sépare les promesses électorales de la réalité. On y a vu les fruits amers d'une politique fondée sur l'électoratisme.

Tout - loin de là - n'y est pas. D'autres enquêtes, sur d'autres municipalités de gauche - entièrement communistes par exemple, ou gérant les affaires locales depuis plus longtemps - nous découvriraient d'autres facettes de la réalité municipale.

Même incomplet pourtant, le coup de projecteur est utile. Utile parce qu'il met à jour les faux-semblants et les contradictions de la gestion municipale du PS et du PCF. Utile aussi pour alimenter notre réflexion et celle de nos lecteurs en invitant à poser la question : dans la société française d'aujourd'hui, avec les mutations considérables qui concernent les collectivités locales, notamment celles des grandes villes, la conduite de municipalités peut-elle constituer un front de la lutte des classes ?

Dans l'histoire du mouvement ouvrier français, le « municipalisme » a tenu une place de choix. Faut-il continuer dans la même voie ? Pouvons-nous, dans les cadres imposés par le capitalisme actuel, définir un type de politique communale, liée à la défense véritable des intérêts ouvriers et populaires ? La conquête de mairies peut-elle signifier un renforcement des capacités d'organisation et de lutte du prolétariat et de ses alliés ? Si oui, sous quelles formes, à quelles conditions, sur quel programme ?

Problème redoutable - mais combien important - que ces articles posent et sur lequel nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous faire part de leurs expériences et éléments de connaissance.